

Objectifs

- Éviter le recours à l'emprisonnement des personnes qui présentent des problèmes de santé mentale en favorisant l'encadrement et le suivi dans la communauté.
- Cesser le cycle de la criminalité chez une clientèle vulnérable.
- Assurer un suivi continu et adapté à leur situation tout en assurant la protection du public.
- Viser la réhabilitation et le rétablissement de la personne.



En chemin vers la réhabilitation une alternative à l'incarcération



Partenaires











Professionnels santé mentale justice PAJ-SM

371 Racine Est, Chicoutimi, Qc G7H IS8

Responsable de l'évaluation

T 418 549-0765 X 241

C 418 290-1407

F 418 549-7568

Responsable du suivi

T 418 549-0765 X 103

C 418 718-0888

F 418 549-7568

Programme d'Accompagnement Justice - Santé Mentale





Caractéristiques

- Une participation volontaire
- Un plan d'accompagnement et une offre de service individualisés
- Possibilité de rejet des accusations si le cheminement est réussi
- Audiences et procédures moins formelles
- Collaboration interdisciplinaire entre professionnels



Clientèle visée

- Avoir commis un délit dans le district judiciaire de Chicoutimi
- Présenter des indicateurs d'une problématique de santé mentale diagnostiquée ou non
- Présence d'un lien significatif entre l'infraction commise et la problématique de santé mentale
- Être volontaire à prendre part au programme et démontrer un intérêt à s'investir dans un plan d'action individualisé



Intervenants impliqués

- Professionnel santé mentale justice
- <u>Procureur</u> des poursuites criminelles et pénales.
- Avocat de la défense
- Intervenant du CIUSSS
- Agent de probation



Programme d'Accompagnement Justice - Santé Mentale

Durée 6 à 18 mois